

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE
1re CIRCONSCRIPTION

ÉLECTION LÉGISLATIVES
JUIN 1988

Jean-Marie DAILLET

58 ans, ancien administrateur des Communautés européennes, marié, 8 enfants, député sortant,

CANDIDAT UNIQUE DE L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous voici précipités dans une élection législative dont les Français se seraient bien passés ! M. MITTERRAND n'avait-il pas annoncé qu'il laisserait le gouvernement se présenter devant l'Assemblée nationale telle qu'elle était ? Promesse électorale…

Et voici, du même coup, interrompu l'effort de redressement de l'emploi, de l'économie, de la Sécurité Sociale, du pouvoir d'achat, de la sécurité, que notre majorité R.P.R.-U.D.F. avait entreprise, avec – en deux ans seulement – des résultats tangibles, comme l'arrêt de l'augmentation du chômage, la relance du bâtiment et des travaux publics, la baisse de la criminalité, etc…

La question fondamentale posée à chacune et chacun d'entre nous est alors très simple :

APRÈS LA RÉÉLECTION TRIOMPHALE DE M. MITTERRAND, FAUT-IL, EN PLUS, DONNER AU PARTI SOCIALISTE LE POUVOIR ABSOLU ?

Evidemment, non : ce n'est pas l'intérêt de la France dans la perspective de l'Europe unie (laquelle ne sera pas socialiste). Et ce n'est sûrement pas la volonté des Français – y compris de la plupart de ceux qui ont voté pour M. MITTERRAND.

Ne serait-il pas étrange, à deux siècles de la Révolution française et de la déclaration des Droits de l'Homme, **que nous remettions notre sort à un pouvoir socialiste absolu ?**

D'ailleurs, nous avons déjà « donné » ! Rappelons-nous ce que fut, de 1981 à 1986, la domination sans partage des socialistes les plus intolérants, qui **TOUS** se retrouvent aujourd'hui (JOSPIN, JOXE, LANG, QUILÈS, LAIGNEL, MERMAZ, POPEREN, MAUROY, CHEVÈNEMENT, etc.) au gouvernement ou à la tête du P.S. Et quels furent leurs résultats ? Chômage aggravé, quotas laitiers, baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et des familles, abandon des chômeurs en fin de droits, hausse des impôts, taxation des retraites, multiplication des faillites, atteintes à la liberté de l'enseignement, effondrement du franc et du commerce extérieur, etc.

Ne retombons jamais dans les erreurs du déclin socialiste. **Donnons à la France une majorité de rassemblement et de centre.**



Georges de la LOYÈRE

39 ans, Ingénieur, cadre d'entreprise, Conseiller municipal de Montreuil sur Lozon, Marié, 1 enfant.

Vu, les candidats.

IBN. 50-75

Depuis 15 ans, vous me faites confiance pour vous représenter à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire faire entendre votre voix là où se prennent les décisions qui vous touchent, au niveau national comme au niveau international.

Cela exige une disponibilité personnelle constante, une écoute attentive de la population, un travail continu et organisé, les moyens de communication les plus modernes, des collaborateurs compétents et dévoués.

Vous êtes des milliers à savoir que **tout cela existe, fonctionne, se perfectionne, depuis 15 ans, 6, rue Lamartine à Saint-Lô,** où vous êtes toujours bien accueillis par mon assistant parlementaire, **M. André JOURDAN** (Maire-adjoint de St-Lô chargé du Logement), **Mme Marie-Madeleine JACQUELINE,** responsable du secrétariat, et moi-même. Vous êtes des milliers à être témoins de l'efficacité de ce secrétariat saint-lois, comme d'ailleurs de mon bureau à l'Assemblée, où m'assiste **Mlle Myriam LE GUERN.**

Un député doit s'efforcer à la fois d'être, d'une part, **sur le terrain, au contact de ses concitoyens, de les écouter, de comprendre leurs problèmes, de les informer et de les aider de son mieux ;** d'autre part, **de rapporter cette expérience au Parlement où il a le devoir de discuter les lois et de contrôler le Gouvernement, en toute conscience de ce que vivent les Français qu'il rencontre.**

Vous pensez bien que rien de tout cela n'est facile.

Il y faut du savoir-faire et de l'expérience. Il y faut de l'ouverture d'esprit et la volonté de donner leur chance aux éléments de valeur de la jeune génération.

Voilà pourquoi j'ai fait appel à la compétence, au dynamisme, à la rigueur morale, de **M. Georges de la LOYERE,** dont on sait l'enracinement dans le canton de Marigny. Ingénieur, il a beaucoup aidé les entreprises du département par ses conseils et ses interventions auprès des pouvoirs publics. Nous sommes, à cet égard, sur la même longueur d'onde, préoccupés en tout premier lieu par la bataille pour l'emploi et le souci de **ne laisser personne au bord de la route.**

C'est avec la volonté de préparer l'avenir que Georges de la LOYERE et moi-même entendons travailler, en recherchant avec vous et tous les élus de la Manche des solutions concrètes, praticables, de bon sens, à des problèmes souvent complexes : **défense de l'agriculture familiale, formation et installation des jeunes, promotion de l'emploi, solidarité avec les anciens, défense de l'entreprise commerciale et artisanale, soutien de la famille, justice pour le monde combattant, mise à 4 voies de la R.N. 174, réalisation de l'électrification de la ligne Paris-Cherbourg, sauvegarde de la protection sociale et des retraites, respect du pluralisme, parachèvement de l'Union européenne dans l'égalité des chances et des charges (baisse de la T.V.A.).**

Tous deux, nous sommes conscients des difficultés à surmonter pour que se redéploie, de Carentan à Villedieu, l'arrondissement de Saint-Lô – à commencer par **l'agglomération saint-loise,** dont l'avenir détermine la prospérité de l'ensemble, d'où la nécessité d'en améliorer les accès, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, et d'en promouvoir l'image économique et culturelle.

Si vous partagez ces idées et ces choix, vous me renouvellerez votre confiance.

Avec l'expression de mon sincère et actif dévouement.